



**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE PAYS DE LA LOIRE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE NANTES
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le code général de la fonction publique en date du 1^{er} mars 2022, livre 1^{er} Droits, Obligations et Protection (articles L 111-1 à L 142-3) et livre III, Recrutement (articles L 311-1 à L 372-2) ;

VU le décret n° 2006-1760 du 23/12/2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

VU le décret n°2016-1084 du 03/08/2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

VU l'arrêté du 23/03/2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté ministériel du 05/02/2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont désignés, pour la session 2026, membres du jury du concours interne commun de recrutement dans le deuxième grade des corps suivants :

- adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- adjoints administratifs du ministère de la justice.

Président du jury : M. Jérôme POUPLARD – Proviseur du Lycée de Narcé – LOIRE-AUTHION

Vice-présidente du jury : Mme Stéphanie PÉNISSON – Attachée principale d'administration de l'État – Secrétaire Générale – Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de NANTES

Membres :

Mme Djemilla ARBIA – Attachée d'administration de l'État – Lycée professionnel Simone Veil - ANGERS

Mme Anne-Chantal BONNET – Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur - Rectorat - NANTES



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

M. Didier CHENILLAT – Secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Lycée Clémenceau - NANTES

Mme Aude DEMÉ – Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Direction des services départementaux de l'Éducation nationale – ANGERS

M. David FIGUREAU – Greffier – Tribunal Judiciaire – NANTES

Mme Céline GALLAND – Principale adjointe – Collège de la Ville aux Roses – CHÂTEAUBRIAND

M. Kévin JEZEQUEL – Attaché d'administration de l'État – Lycée professionnel Pablo Neruda – BOUGUENAI

M. Ronan KEROMNES – Attaché d'administration de l'État – Rectorat – NANTES

Mme Amélie LOIZEAU – Secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Rectorat – NANTES

M. Éric MÉCHENET – Secrétaire administratif de la Justice – Tribunal Judiciaire – ANGERS

M. Jérôme PIPAUD – Attaché d'administration de l'État – Direction des services départementaux de l'Éducation nationale – LA ROCHE-SUR-YON

Mme Régine PONDA – Principale – Collège Julie-Victoire Daubié – SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU

M. Cyril RICHARD – Proviseur adjoint – Lycée Camille Claudel – BLAIN

M. Anthony ROBERT – Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Collège Costa Gravas – LE MANS

Mme Nadège SAILLANT – Secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Collège Jean Rostand – SAINTE-JAMME-SUR-SARTHE

M. Vincent VIDAL – Attaché d'administration de l'État – Lycée polyvalent Sadi Carnot– SAUMUR

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général de l'Académie de Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 05 mars 2026

*Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire général de la Région Académique
et de l'Académie*

Philippe DIAZ

Katia BÉGUIN